

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juin 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 1591)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 252

présenté par

Mme Taillé-Polian, M. Arnaud Bonnet, M. Corbière, M. Gustave, M. Raux, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE PREMIER

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Rédiger ainsi l'alinéa 3 :

« Art. 43-12. – La société France Médias est chargée de veiller à la cohérence et à la complémentarité des offres de programmes au service des missions définies à l'article 43-11 des sociétés France Télévisions, Radio France et Institut national de l'audiovisuel en garantissant le respect de leur indépendance et liberté éditoriale. Pour l'accomplissement de ses missions, elle conduit des actions communes concertées, le cas échéant, par le biais de filiales qui disposent d'une forte autonomie d'action, et définit des projets de développement intégrant les nouvelles techniques de diffusion et de production. Dans les conditions prévues à l'article 53, elle répartit les ressources dont elle est affectataire. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de repli vise à assouplir le caractère exécutif de la holding France Médias et garantir davantage d'autonomie et d'indépendance aux sociétés publiques.

Le groupe écologiste et social tient à rappeler que l'audiovisuel public français remplirait encore mieux ses missions de service public et réaliserait de meilleures audiences s'il n'avait été amputé de 32 % de son budget depuis 2008 en tenant compte de l'inflation, dont 776 millions d'euros constants depuis le premier quinquennat d'Emmanuel Macron.